



LA CHAPELLE-PALLUAU

Infos

Bulletin n°82
Juillet 2025



En route pour l'
été

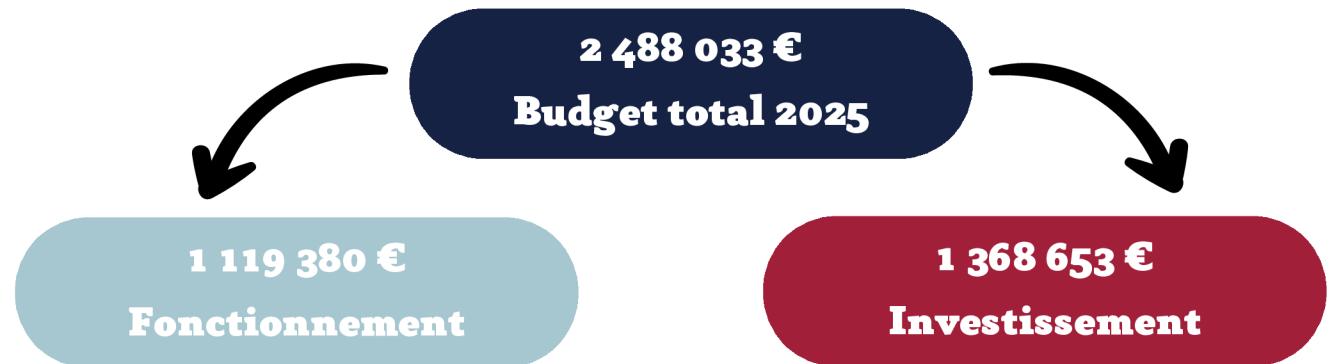


Vie municipale

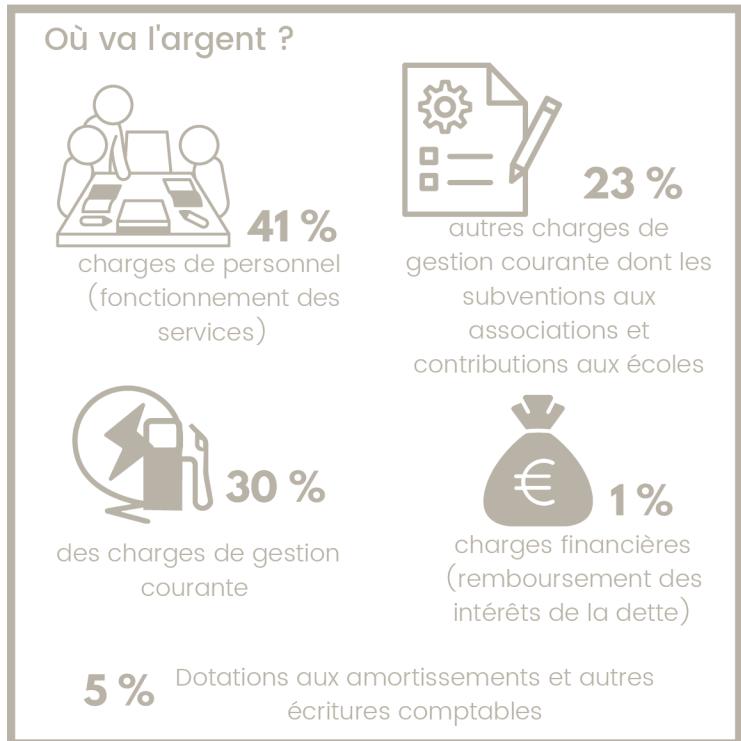
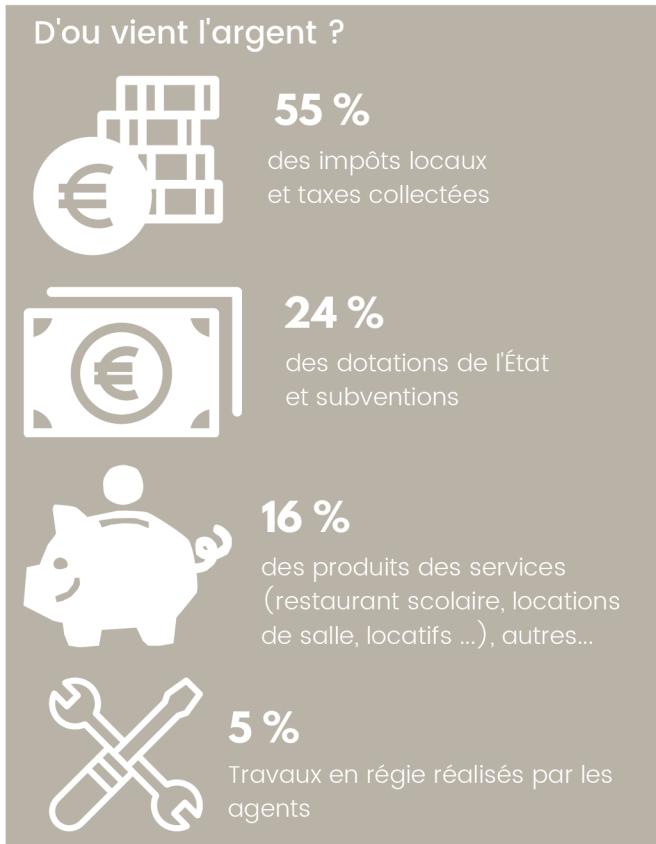
Budgets 2025

Voté le 9 avril, le budget général 2025 de la commune s'élève à 2 488 033 euros.

Le vote du budget est un acte fort dans la vie d'une collectivité locale. Il fixe les engagements pour l'année et permet de déterminer les priorités. Pour en comprendre le sens, il convient de connaître certaines données. Explications ci-dessous :



La section **de fonctionnement** regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la collectivité qui reviennent chaque année (voir ci-dessous). La section **d'investissement** présente les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient, de façon durable, la valeur du patrimoine comme les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux.



Rappel ! Les services proposés par la commune aux habitants n'ont pas pour objectif de générer des profits.

Procès-verbaux

Les procès-verbaux sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie ou sur l'application Localiti

Photo de couverture

Vous avez reconnu ?
Retour en image du Festival de l'humour des 7 et 8 février 2025.



Urbanisme

DÉCLARATION AUX IMPOTS

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

VOUS ETES PROPRIÉTAIRE

ÊTES-VOUS CONCERNÉ ?

“Gérer mes biens immobiliers” est le service en ligne qui répond à tous vos besoins :

- consulter les caractéristiques de vos biens immobiliers
- déclarer les occupants de vos locaux
- réaliser des déclarations foncières liées à vos travaux

Vous construisez ? Vous rénovez ? Vous faites un aménagement ou un agrandissement ? Vous démolissez ?...

Suite au dépôt de votre permis et tout au long de vos travaux, vous aurez des démarches à faire auprès de la mairie, de la Communauté de Communes et de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

Vous êtes concerné si vous avez déposé une demande pour travaux auprès de votre mairie pour votre bien immobilier.

QUE DEVEZ-VOUS EFFECTUER COMME DÉMARCHES ?

Auprès de la Mairie

- dépôt de votre dossier d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...) en indiquant précisément la nature de votre projet.
- votre projet accepté par le service d'urbanisme de la Communauté de Communes, vous devez déclarer l'ouverture du chantier.
- une fois les travaux finis, vous devez envoyer à la mairie une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux mais ne vous dispense pas de la déclaration auprès des finances publiques.

Auprès de la DGFIP

Dès la validation de votre permis de construire par la Communauté de Communes, vous êtes accompagné tout au long de votre construction jusqu'à votre déclaration foncière à l'achèvement des travaux. Le parcours en ligne sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) vous permet de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires à la déclaration foncière et au calcul de vos taxes d'urbanisme. Vous recevrez une demande d'information où vous devrez indiquer la nature et la date d'achèvement prévisionnelle ou définitive des travaux. Une fois la date d'achèvement arrivée à terme, vous recevrez une demande de déclaration permettant d'établir la taxe foncière et les taxes d'urbanisme.

La déclaration foncière est obligatoire pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de changement de consistance du local (agrandissement, rénovation, garage en chambre...) ou de son affectation (hangar agricole en habitation, appartement en boutique...).

COMMENT DÉCLARER AUPRÈS DE LA DGFIP ?

3

Accueil possible dans les centres des finances publiques et les maisons France Services



Vous pouvez remplir vos différentes obligations déclaratives en ligne sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), avec le service "Gérer mes biens immobiliers". Rendez-vous sur votre espace particulier, à la rubrique "Biens immobiliers".

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

LE TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES NE CHANGE PAS

En date du 9 avril 2025, le conseil municipal a délibéré pour conserver le même taux d'imposition que l'année dernière :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,33 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,03 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 18,17 %



AMÉNAGEMENT DES RUES DE L'ÉCOLE ET DE DOUIN

Afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'école et de garantir des conditions de circulation plus sereines pour les enfants, les parents et les riverains, un nouveau carrefour sécurisé sera aménagé à l'intersection des rues de l'École et de Douin.

Depuis plusieurs années, des signalements ont été faits concernant le non-respect du STOP par de nombreux automobilistes, mettant en danger les usagers, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'établissement scolaire.



Face à cette situation préoccupante, la municipalité a décidé de prendre des mesures concrètes :

- Réaménagement complet du carrefour, avec un nouvel espace de stationnement
- Installation de nouvelles signalisations verticales et au sol pour renforcer la visibilité des stop et cédez le passage.

Un itinéraire de déviation temporaire sera mis en place pendant les travaux, qui auront lieu du **7 au 31 juillet**.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre collaboration pendant cette période. Ces travaux sont essentiels pour la sécurité de tous.



affaires scolaires

PÉRISCOLAIRE

Une année scolaire s'achève, et on peut dire que cela aura été une année où tout s'est bien passé tant au niveau de l'enseignement que du périscolaire (cantine/garderie).

L'école privée a eu cette année un contrôle des inspecteurs académiques, qui ont rencontrés la cheffe du Regroupement Pédagogique Intercommunal, les enseignants et moi-même en tant qu'élue, pour le périscolaire.

La restitution qui a eu lieu le 19 mai 2025, donne les conclusions suivantes : **«Une équipe pédagogique impliquée, partenariats solides - Cadre d'apprentissage serein dans lequel les élèves peuvent évoluer en toute confiance».**



RESTAURANT SCOLAIRE

Cette année le contrat de notre prestataire « Restoria » prenait fin ; la commission des « affaires scolaires et périscolaires » a donc lancé un nouvel appel d'offres, pour la prochaine rentrée scolaire.

Restoria a fait, à nouveau, l'unanimité quant à la qualité des menus servis à vos enfants, même si leurs coûts restent toujours au-dessus des autres prestataires, et c'est pour cette raison que le prix du repas passera de 4,80 € à 5,00 € à la rentrée 2025/2026.

La Commission n'a pas souhaité augmenter les tarifs garderie.

EFFECTIFS DE LA PROCHAINE RENTRÉE (CONNUS À FIN MAI)

Une bonne nouvelle, nous aurons un effectif supérieur à cette année, qui se répartira de la façon suivante : en maternelle 23 Toutes Petites Sections- Petites Sections, en primaire 44 élèves dont : 10 Grandes Sections , 9 Cours Préparatoires, 16 Cours Élémentaires 1ère année, et 9 Cours Élémentaires 2ème année. Soit 67 élèves.

Nous souhaitons de bonnes vacances aux enfants et à leurs parents ainsi qu'à tout notre personnel municipal qui œuvre chaque jour pour le bien-être de nos chères têtes blondes...et brunes.

Dominique LEFRANC DESMONS

ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH ET SAINTE AGNÈS

Un projet autour de la lecture et des contes : "Ra-conte-moi !"

Cette année, notre école s'est plongée dans l'univers des contes avec un projet centré sur la lecture et la découverte d'histoires captivantes. Une belle aventure littéraire qui enrichit l'imaginaire de nos élèves



Coach ta forme" : Ma rentrée sportive avec l'UGSEL

Le vendredi 20 septembre, toutes les classes se sont retrouvées pour un grand jeu sportif en musique. Petits et grands, mélangés, ont partagé un moment de convivialité autour du sport. Ce fut une belle occasion de fédérer, collaborer et transmettre des mouvements à travers un moment dynamique et joyeux.

La Semaine Bleue : un échange intergénérationnel

Début octobre, notre école a participé à la Semaine Bleue, un événement national dédié aux liens intergénérationnels. Les grands-parents étaient invités à partager des jeux de société avec les élèves, créant ainsi des moments de complicité et d'échange précieux.



Un printemps fleuri dans les écoles : 1 200 bulbes plantés

Les 28 et 29 novembre, les écoles privées Sainte-Agnès de Palluau et Saint-Joseph de La Chapelle-Palluau ont participé à une opération de plantation de 1 200 bulbes de fleurs (tulipes, crocus, jonquilles, muscaris) dans le cadre du programme Bulbs4Kids, qui vise à sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement de manière ludique et pédagogique.



À Palluau, les plantations ont eu lieu dans l'école, tandis qu'à La Chapelle, elles se sont étendues à l'extérieur avec l'accord de la mairie. Les élèves, accompagnés de leurs parents, ont appris les bases du jardinage tout en développant leur sensibilité écologique. Les deux écoles font partie des 348 classes françaises à avoir bénéficié de ce programme.

Avancées à l'école de Palluau : une nouvelle classe ouverte !

Le projet immobilier de l'OGEC avance à grands pas ! La première phase est achevée et nous avons le plaisir d'accueillir les élèves de MS/GS dans une nouvelle classe, accompagnée d'une salle de propreté flambant neuve (une pièce sous atmosphère contrôlée).

Contact et informations

Pour tout renseignement sur l'école ou le RPI, contactez-nous au 02 51 98 61 52 ou par mail à direction@rpi-palluau-lachapelle.fr.

Vous pouvez aussi visiter notre site internet : <http://rpi-palluau-lachapelle.fr>.

Ivanne Fournier, Cheffe d'établissement.



Vie sociale et pratique

BALISAGE DES SENTIERS

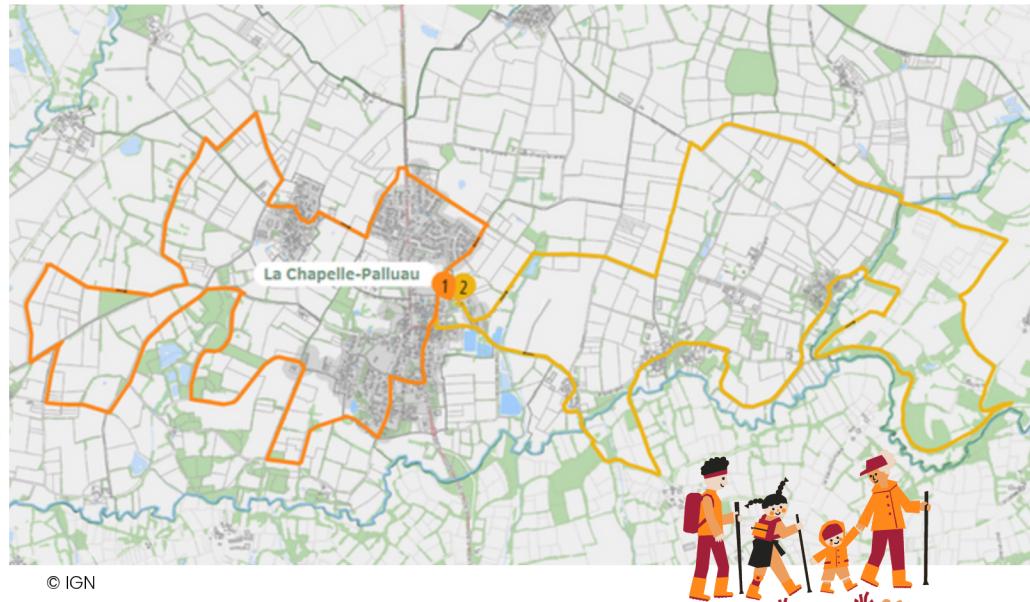
Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités dans la valorisation de leurs sentiers, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, en partenariat avec le Département, a reconduit les sessions gratuites de formation au balisage. Fanny, notre agent d'accueil, y a participé.

Les sentiers de la Nonnerie et de l'Anjourière sont donc prêts pour accueillir les randonneurs.



Haies vives et chemins creux, panoramas et cours d'eau vous accompagneront tout au long de votre balade.

Les chemins creux sont parmi les plus riches en biodiversité pour le plus grand bonheur de la Chouette hulotte qui se nourrit de tout ce qui est à sa portée (rongeurs, grenouilles, gros insectes ...).



L'itinéraire vous entraîne de points de vue en creux de vallons dans un paysage semé de vestiges du passé. Les vieilles bâtisses attirent de nombreuses espèces donc l'Abeille sauvage, qui dépose ses larves à l'intérieur des fissures des murs et des boiseries.

FOYER DES JEUNES DE PALLUAU

Le conseil municipal a été invité à s'exprimer et voter un accord de principe quant au financement des travaux de rénovation du foyer des jeunes, situé à Palluau. Cette entente concerne les communes d'Apremont, Beaufou, La Chapelle-Palluau, Grand'Landes, Maché, Palluau, St-Etienne-du-Bois et St Paul-Mont-Penit.

Les modalités concernant l'investissement prennent en compte une clé de répartition selon la population, et la fréquentation par les jeunes de 10 à 17 ans ; celles pour le fonctionnement ne changent pas et sont calculées par rapport à la fréquentation.



RECENSEMENT CITOYEN

Chaque Français, dès 16 ans, doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).



Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

A quoi sert le recensement citoyen ?

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen :

- pour obtenir une attestation de recensement, qui permet s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours administratif en France.
- pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) : y participer permet aussi de s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.
- pour être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Comment se faire recenser ?

se présenter en mairie avec sa carte d'identité, son livret de famille et un justificatif de domicile

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Les élections municipales se tiendront en mars 2026. À cette occasion, les citoyennes et citoyens seront appelés à élire leurs conseillers municipaux pour un mandat de six ans.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit(e) sur les listes électorales de sa commune de domicile ou de résidence.

La date limite d'inscription est généralement fixée à 6 semaines avant le 1er tour. N'attendez pas le dernier moment pour vérifier ou mettre à jour votre situation électorale !



Comment s'inscrire ?

- En ligne sur service-public.fr
- En mairie, muni(e) d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile
- Par courrier, en envoyant le formulaire CERFA n°12669, accompagné des pièces justificatives

Vérifiez votre inscription !

Vous pouvez vérifier votre situation électorale à tout moment sur le site officiel :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

RAPPEL DES RÈGLES DE VOISINAGE pour les nuisances sonores

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, etc... ne peuvent être effectuées que :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Arrêté de la préfecture de Vendée n°22/CAB/399

RECHERCHE MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Je recherche un

**MÉDECIN
GÉNÉRALISTE
TRAITANT**



Vous résidez sur l'une des 46 communes concernées et n'avez plus de médecin généraliste traitant ? Inscrivez-vous sur la liste d'attente commune via le QR code au recto de ce flyer ou en vous rendant sur : <https://tinyurl.com/MGT85>

Je m'inscris sur la liste d'accès à un médecin traitant



En cas de disponibilité, un cabinet de proximité me contactera selon mon lieu de résidence et mon besoin de soins.

Je suis inscrit.e sur la liste, et après ?

Un mail de relance vous sera envoyé régulièrement afin de confirmer votre souhait de rester sur la liste d'accès. En cas de disponibilité, un cabinet médical de proximité vous contactera selon votre lieu de résidence et vos besoins de soins.

En attendant...

- 1 Je demande conseil à un autre professionnel de santé (pharmacien, infirmière, sage-femme...);
- 2 J'appelle un cabinet médical de proximité ;
- 3 Sinon, j'appelle le 116117. Un médecin régulateur pourra me conseiller et m'orienter si nécessaire vers une consultation médicale de dépannage.

Urgence vitale :



Clin d'oeil

LEELOO GAUTHIER, LE TALENT D'UNE JEUNE COIFFEUSE

Avec le soutien de la Région Pays de la Loire, Angers a accueilli les 7 et 8 mars 2025, la 48ème édition des WorldSkills France, un événement majeur représentant l'excellence des métiers pour les apprenants en cours de formation et les jeunes professionnels.

Félicitations à Leeloo GAUTHIER, compétitrice qui a brillamment représenté La Chapelle Palluau et défendu fièrement les valeurs de l'Artisanat grâce à son travail acharné. Elle s'est distinguée lors de cette compétition d'envergure et enregistre un palmarès remarquable avec une médaille d'ARGENT. Nous l'avons sollicitée afin qu'elle nous parle de son parcours.

“En 2023, elle se lance dans l'aventure du concours UNEC Coiffure, une première étape qui révèle son goût pour le défi.

L'année suivante est celle de la consécration au niveau départemental : une prestigieuse médaille d'or au concours du Meilleur Apprenti de France en Vendée, suivie d'une médaille d'argent à l'échelon régional. Ces distinctions témoignent de son talent technique, mais aussi de sa capacité à exceller sous la pression.



L'année 2025 s'inscrit sous le signe d'un nouveau challenge de taille : les WorldSkills. Une compétition internationale où les meilleurs jeunes professionnels du monde entier se mesurent. Leeloo y a brillamment représenté son savoir-faire, décrochant une nouvelle médaille d'argent, une preuve supplémentaire de son excellence et de sa progression constante.

Mais l'appétit de Leeloo pour le challenge ne s'arrête jamais. Forte de ces expériences enrichissantes, elle se tourne déjà vers de nouveaux horizons et prépare avec enthousiasme un prochain concours.

Derrière ce parcours inspirant se trouve un soutien indéfectible. Leeloo tient à exprimer sa profonde gratitude envers Justine, sa patronne au salon "Le Temps des Ciseaux" à Palluau où elle est en apprentissage depuis septembre 2022. Bien plus qu'une employeuse, Justine est une véritable mentor qui l'accompagne avec bienveillance et expertise dans tout ses concours. Ce partenariat est un atout précieux dans l'éclosion du talent de Leeloo.”

Leeloo Gauthier



Bibliothèque

NOTRE BIBLIOTHEQUE, LIEU D'ECHANGES ET DE PARTAGES

Sur le dernier bulletin, nous vous indiquions qu'un atelier créatif NOËL était prévu le 18 décembre.....ces ateliers sont toujours beaucoup appréciés des enfants, et ce n'est pas celui là qui nous fera dire le contraire ; beaucoup sont venus, petits et grands, pour fabriquer avec l'équipe des bénévoles, des petits pères Noël, des sapins, des cerfs et des boules de Noël –

Quelques photos pour vous montrer la concentration de nos petits bricoleurs.

Un goûter, une distribution de chocolats.....et tout le monde est reparti heureux avec ses réalisations.



La nouvelle année est arrivée, et nos après-midi jeux ont repris chaque semaine, le mardi, et comme l'an passé, il n'y aura pas d'interruption pendant la période estivale. Je rappelle que ces après-midi jeux sont ouverts à tous, sont gratuits et ne nécessitent aucune inscription.

NOS ANIMATIONS DU PREMIER SEMESTRE

Samedi 1^{er} mars – Atelier lecture labiale avec l'ARDDS 85 (Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds)
Animation dans le cadre du « handicap en bibliothèque – Partageons nos différences » proposée par la Direction des bibliothèques.

Cette association créée en 1969 apporte un soutien aux malentendants et à leur entourage, promeut la lecture sur les lèvres (lecture labiale) et sensibilise le public à ce handicap.

Les échanges ont été très intéressants et les exercices de lecture labiale, n'ont pas été faciles au début, mais on y est arrivé !!



Mercredi 16 avril – Atelier créatif Pâques – avec une chasse aux œufs –
Et oui, encore un – on ne lâche rien, et surtout pas ce qui fonctionne et apporte beaucoup de joies. Fabrication de cocottes, de lapins, des œufs à décorer, et des coloriages pour les moins bricoleurs.
Une chasse aux œufs sous le soleil dans les jardins, puis un petit goûter pour terminer ce bel après-midi.



Samedi 24 mai – Balade naturaliste en compagnie de Geneviève Cadeau, qui anime des sorties nature, sur la connaissance et l'utilisation des plantes sauvages.

Au cours de cette balade, Geneviève nous a fait découvrir beaucoup de plantes et de fleurs, avec leurs propriétés gustatives ou médicinales.

Incroyable, tout ce que nous avons appris et tout cela nous a donné l'envie de nous essayer à ses recettes, comme la limonade de sureau, le cake aux orties ou la tarte à la Berce, que Geneviève nous a fait déguster à notre retour.



L'été vient d'arriver, notre bibliothèque restera ouverte les mercredis et samedis aux horaires habituels pendant les mois de juillet et août, afin que vous puissiez venir passer de bons moments avec nous, et si le soleil est là, nous sortirons les transats.

LES PROCHAINES ANIMATIONS :

DATE A RETENIR : Samedi 4 octobre 2025 – 10 ANS DE LA BIBLIOTHEQUE –

Un après-midi festif pour fêter les 10 ans de l'inauguration de notre bibliothèque. L'équipe des bénévoles s'est déjà mise à l'œuvre pour préparer des animations pour petits et grands, accompagnées de nos musiciens locaux, Daniel et Patrice ; nous communiquerons sur cet évènement, mais pour le moment on ne vous en dit pas plus....surprise, surprise.



Mardi 28 octobre – Halloween – Après-midi Magie où les enfants seront invités à venir avec leurs déguisements.

Pour NOËL, pas encore de date, nous ferons une animation qui reste à définir, car les préparatifs pour les 10 ans de la bibliothèque nous occupent bien actuellement. Nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été, on espère que cette année le soleil sera au rendez-vous, et on vous attend toujours avec le sourire.



Dominique LEFRANC DESMONS



affaires culturelles

FESTIVAL DE L'HUMOUR

C'est parti pour la seconde édition

Pari réussi ! Nous sommes fiers d'avoir lancé ce festival avec des artistes aussi brillants, qui ont fait de la première édition de notre Festival de l'humour un véritable succès !

Grâce à vous, public, cette première édition a été remplie de rires, de moments inoubliables et de partages exceptionnels. La créativité des artistes, leur générosité sur scène et leur passion pour l'humour ont captivé l'assemblée, ce qui a fait de cet événement une expérience unique.

Comme nous l'avons déjà évoqué, le soutien des mécènes nous a permis de concrétiser cet évènement culturel.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la seconde édition est en cours de programmation. La formule restera la même :

- un concours d'humoristes le vendredi soir, avec la présence d'un parrain
- deux one-man-shows le lendemain... car deux des gagnants de la 1ère éditions tenaient à partager de nouveau la scène de l'Espace A'Capella. Vous retrouverez donc Sébastien Bé, prix du public et Clément Corbiat, prix de la municipalité.

Rendez-vous pour de nouveaux éclats de rires
les **6 et 7 février 2026** !



BALADE ENTRE DEUX RIVES

Sur le thème de l'arbre

Six rendez-vous incontournables sont programmés pendant la saison estivale, le mercredi à 18h30. Ces balades, organisées par des bénévoles passionnés, en partenariat avec l'Office de Tourisme Vie et Boulogne, vous emmèneront à la découverte de la nature préservée de notre charmante contrée. Elles sont gratuites et ouvertes à tous.

- Mercredi 9 juillet : Saint-Paul-Mont-Penit
- Mercredi 16 juillet : Saint-Denis-la-Chevasse (co-organisée par Beaufou, Saint-Etienne-du-Bois, Les Lucs-sur-Boulogne, Saint-Denis-la-Chevasse)
- Mercredi 23 juillet : Les Lucs-sur-Boulogne (co-organisée par Beaufou, Saint-Etienne-du-Bois, Les Lucs-sur-Boulogne, Saint-Denis-la-Chevasse)
- Mercredi 30 juillet : Le Poiré-sur-Vie
- Mercredi 6 août : Palluau
- Mercredi 20 août : Falleron (co-organisée avec Grand'Landes ?)
- **Mercredi 27 août : La Chapelle-Palluau**



Pour cette dernière date de l'été 2025, il vous sera proposer un parcours d'environ 7 kms, vous invitant à découvrir quelques arbres présents sur nos chemins.

LA JOSÉPHINE 2025

Une marche à partager sans modération

Ce qui fait la renommée de la manifestation : convivialité et solidarité.

Comme chaque année depuis 2020, La Roche-sur-Yon réitère son appel à la mobilisation auprès des communes de Vendée : un peu moins d'une centaine de communes vendéennes se sont engagées à participer à la 10e édition de La Joséphine.

Mesdames, mais aussi Messieurs, et vous les enfants, rendez-vous le **dimanche 5 octobre 2025** à 10h30 dans les jardins de la mairie de La Chapelle-Palluau, pour un circuit de marche ou de course de 5 kms.



RÉUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS



Comme chaque année, la commission CCAPA invitera les présidents et représentants des bureaux des associations chapelloises à la réunion annuelle le **samedi 20 septembre 2025** à 10h30 à l'ancienne salle polyvalente, 2 rue de Douin, pour un temps d'échanges autour du calendrier des manifestations.

GOUTER DES AINES

Le rendez-vous festif à ne pas manquer

Les membres de la commission CCAPA sont déjà en quête d'une animation qui permettra à nos seniors de partager un moment de convivialité un peu avant les fêtes de fin d'année. Ce nouveau rendez-vous est programmé pour le **dimanche 14 décembre**.

Petit rappel si vous avez 70 ans et plus...

Pensez à compléter en mairie le document de communication qui autorise l'envoi de votre invitation. Ce document est également utile si vous souhaitez recevoir l'information dans vos boîtes aux lettres.

COMMUNICATION ET RECEPTION DES INFORMATIONS MUNICIPALES CIBLÉES

Dans le cadre de son mission de service public, le commissaire de la Chapelle-Palluau souhaite créer un fichier des personnes de 70 ans et plus, aux fins de communication et d'information ciblée. Les personnes de 70 ans et plus peuvent s'inscrire au fichier. Si le commissaire de la Chapelle-Palluau souhaite inviter au goûter des aînés (TGA) les personnes de 70 ans et plus inscrites au fichier, il peut accéder au tableau ci-dessous et demander à la personne concernée, à l'opérateur au traitement de vos données, de faire rectifier ou de faire effacer l'information dans le fichier. L'abonnement à ce service est gratuit et peut être résilié à tout moment.

Ce fichier n'est accessible qu'aux agents appartenant de la matrice ayant pour mission d'assurer la diffusion de l'information de la commune.

Vos coordonnées seront conservées jusqu'à votre rétractation. Il vous sera demandé plus tard de renouveler l'autorisation.

Si vous souhaitez être inscrit sur mes fichiers, merci de renseigner le document ci-dessous et me le renvoyer.

⚠ Si le document n'est pas renvoyé avec votre accusé vous ne recevrez plus d'invitation au goûter des aînés à l'année suivante.

COMMUNICATION ET RECEPTION DES INFORMATIONS MUNICIPALES CIBLÉES

NOM _____ PRÉNOM _____
Adresse _____
Téléphone _____
Mail _____

Je souhaite recevoir des informations sur les informations municipales et/ou communautaires à destination des seniors.

Je souhaite recevoir une invitation au goûter des aînés.

Je souhaite recevoir l'information _____

Je souhaite recevoir l'information _____

Je souhaite recevoir l'information _____

Fait à La Chapelle-Palluau, le _____/_____/_____

AFFICHAGE AUX ENTRÉES DE BOURG

Réflexion commune avec le Comité des Fêtes

Lors de l'Assemblée Générale du comité des Fêtes, ce dernier avait émis l'idée de remettre au goût du jour les supports d'affichage pour les associations.

En concertation et lors d'une réunion commune, il a été choisi de mettre en place des palissades de bois. La municipalité, par le biais du travail en régie de ses agents, a proposé de les fabriquer selon des dimensions permettant de fixer des banderoles.

Le comité des Fêtes sera quant à lui l'interlocuteur auprès des associations qui envisagent l'achat de banderoles, pour éventuellement bénéficier d'une commande groupée.



Valérie JOLLY



Vie Associative

FOOT CLUB PAYS DE PALLUAU

1^{ère} saison pour le FC PAYS DE PALLUAU et le bilan de celle-ci est très positif et encourageant pour les saisons à venir.

Coté séniors l'équipe A, termine 3^{ème} du championnat en Division 3 et termine la saison en beauté en gagnant la coupe du critérium de Vendée. Pour l'équipe B en Division 4 après un début de saison compliqué les joueurs ont bien réagi pour aller chercher les points du maintien. L'équipe C qui évoluent Division 5 termine en milieu de tableau.



Pour les équipes jeunes, le travail et la formation mis en place par nos éducateurs continue de porter ses fruits, puisque les U18 termine la 3^{ème} phase en championnats invaincu de leur groupe, et un beau parcours en challenge de Vendée jusqu'au 8^{ème} de finale. Les U15 se maintiennent en Division 2.



Pour l'école de football une net progression a été observée dans toutes les catégories cette saison, ce qui est d'bonne augure pour les années à venir.

Coté équipes Loisirs mention spéciale pour l'équipe féminines à 8 qui a perdu un seul match sur toute la saison. Mesdames si vous souhaitez rejoindre cette équipe ou bonne humeur et plaisirs sont les maîtres mots, vous êtes les bienvenues à partir de 18 ans.

Nos équipes Loisirs hommes à 10 et hommes à 11 ont également fait de bons résultats au cours de cette saison malgré un effectif assez réduit.

Merci à nos arbitres Cédric et Ilyan, avec une mention spéciale pour Ilyan qui pour sa première saison en tant que jeune arbitre a été sélectionné pour officier pendant la finale U13 Régional.

Pour la saison 2025/2026 le club va continuer à se structurer avec le recrutement d'un deuxième apprenti éducateur pour nos jeunes. Le groupe senior sera toujours piloté par Franck Cormier avec le recrutement d'un dirigeant adjoint qui aura la charge de piloter l'équipe B les week-ends. Nous allons également continuer à former nos dirigeants jeunes.

Le club tient à remercier tous les dirigeants, éducateurs, joueurs, parents, sponsors, supporters, sans oublier les bénévoles pour le dimanche et pour nos manifestations qui ont œuvré pour la réussite de cette saison.

Le Club est toujours à la recherche de joueurs pour toutes les catégories, de bénévoles et d'arbitres pour continuer son développement.

Si vous souhaitez en savoir plus vous pouvez nous contacter par mail fcpayspallau85@gmail.com ou par tél au 06-22-50-49-09.

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à toutes et tous , Toute l'équipe du comité des fêtes vous propose de se réunir le dimanche 14 septembre 2025 au parc sous l'ancienne salle polyvalente, pour partager une journée de convivialité autour d'un pique-nique (rue de Douin). Nous aurons le plaisir de vous offrir apéro, café, et différentes animations dans une ambiance musicale.

Nous profitons de l'occasion pour inviter toutes personnes intéressées à rejoindre notre équipe.

Bonnes vacances estivales 😊, et rendez-vous le 14 septembre 😊.



Rappel sur le tarifs du matériel à louer :

- 2 Barnums 6x3 (30€ l'unité)
- 2 Barnums 7x4 (40 € l'unité)
- 2 Tivolis 4x4 (50 € l'unité)
- Tables et bancs (10 € l'unité)
- Mange-debout (5 € l'unité)
- Percolateurs (5 € l'unité)

Réservez au 06.30.12.36.76

Le comité des fêtes

APE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE LE VERGER DE PALLUAU

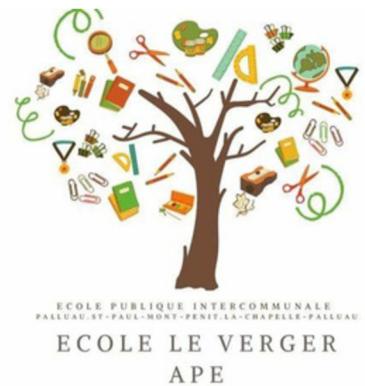
L'Association de Parents d'Elèves de l'école publique Le Verger de Pallauau finance des sorties scolaires et du matériel pédagogique. Elle participe également au financement d'une nouvelle structure de jeu en bois pour la cour de l'école qui est en voie de rénovation et de végétalisation.

Cette année, l'APE a organisé :

- un goûter déguisé pour Halloween avec déambulations dans les rues de Pallauau pour récolter des bonbons et terminer avec les animations de la maison citoyenne.
- une vente de sapins proposée aux familles des écoles publique et privée.
- une vente de plants potagers
- le vide-grenier a dû malheureusement être annulé au dernier moment pour cause d'un nombre d'exposants insuffisant.
- le financement des médailles pour le CROSS qui se déroule cette année à Pallauau avec les élèves de Pallauau, Saint-Etienne-du-Bois et Grand'Landes et la préparation du goûter (financé par l'entreprise MonRoc de St Etienne).
- la fête de l'école du 14 juin avec le spectacle de danses des élèves, la tombola, les stands et diverses animations.

L'école accueille des élèves des communes de Pallauau, La Chapelle-Pallauau, Saint-Paul-Mont-Penit. Nous remercions chaleureusement ces mairies qui subventionnent l'association et apportent leur soutien lors des différentes manifestations ainsi que les enseignants de l'école, les comités des fêtes, l'ensemble des parents d'élèves et tous les partenaires commerciaux.

Le bureau : William Lecomte, Audrey Guillet, Yohann Voltz, Perrine Villanneau, Aline Ledormand, Elise Avery



Vie et Boulogne communauté de communes

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE : DES RENDEZ-VOUS ET ATELIERS POUR TOUS

Un accompagnement numérique près de chez vous.

Besoin d'aide avec le numérique ? La conseillère numérique « Vie et Boulogne » vous accompagne gratuitement, sur rendez-vous individuel ou lors d'ateliers collectifs.

Où prendre rendez-vous ?

- France services, Pallauau
- Espace du Prieuré, Le Poiré-sur-Vie
- Espace Monseigneur Gendreau, Aizenay

Les ateliers D'clics numériques

Chaque trimestre, des ateliers de 2 heures sont proposés en petits groupes, et sur inscription. L'objectif : apprendre à utiliser un ordinateur, envoyer un e-mail, prendre un rendez-vous en ligne ou encore se protéger des arnaques numériques.

Renseignements et inscriptions auprès de votre mairie ou des lieux d'accueil.



Retrouvez le programme sur le site internet :
<https://www.vie-et-boulogne.fr/vie-et-boulogne/conseiller-numerique/>

Contact par téléphone au
02.51.31.69.95

ou par mail à

conseiller.numerique@vieetboulogne.fr

PISCINE INTERCOMMUNALE D'AIZENAY

Un équipement moderne pour tous

Inaugurée en février 2025 après d'importants travaux de rénovation, la piscine d'Aizenay propose désormais des espaces adaptés à tous : bassin sportif, bassin loisirs avec pataugeoire, jets massants, banquette à bulles, espace bien-être (sauna et hammam), et une terrasse en extérieur.

Accessible à tous les âges, la piscine accueille le public 6 jours sur 7. Tarifs attractifs pour les enfants, adultes et familles.

Animations gratuites pour les enfants pendant les ouvertures publics le lundi et le jeudi de 16h à 17h30 (inclus dans le prix de l'entrée et sans inscription)

- Sauvetage aquatique (6 ans et +) : 7 juillet et 4 août
- Parcours ludique grand bassin (7 ans et +) : 10 et 24 juillet, 7 et 21 août
- Parcours ludique petit bassin (- de 6 ans) : 17 et 31 juillet, 14 et 28 août
- Chasse aux trésors (3 à 12 ans) : 21 juillet et 11 août
- Aqua-Lanta (7 ans et +) : 28 juillet et 18 août
- Waterpolo (6 ans et +) : 25 août

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte en tenue de bain.

Retrouvez aussi des animations d'aquafitness pour les adultes.

Vous retrouvez l'ensemble du programme des piscines sur le site internet de la communauté de communes Vie et Boulogne



Horaires d'ouverture au public en période de vacances d'été (7 juillet au 31 août 2025)

- Lundi : 15h – 20h45
 - Mardi : 10h – 13h45 et 15h – 17h45
 - Mercredi : 15h – 17h45
 - Jeudi : 15h – 20h45
 - Vendredi : 10h – 13h45 et 15h – 17h45
 - Samedi : fermé
 - Dimanche : 10h15 – 13h et 14h30 – 17h
- Fermeture les 14 juillet et 15 août.



Rue des Ganneries, Aizenay
02 59 00 04 20
piscine-aizenay@vieetboulogne.fr

PROJETS CITOYENS DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Sol'aire Vie et Boulogne est une association pour faciliter les projets photovoltaïques en autoconsommation. Elle a été créée en septembre 2023. Elle a pour objet de faciliter les projets des habitants du territoire qui souhaitent s'équiper en installations solaires photovoltaïques en autoconsommation, par :

- Le partage d'expérience
- Le regroupement des commandes pour diminuer les prix.

En 2024, elle a accompagné 14 projets d'installations photovoltaïques en autoconsommation.



Quel lien avec le Plan Climat ?

Le PCAET prévoit de multiplier par plus de 2 la production d'énergie renouvelable (Enr) d'ici à 2050.

Pour atteindre cet objectif, la mobilisation de nombreux acteurs est bien entendu indispensable.

Les finalités de cette action sont :

- d'augmenter la production locale d'Enr,
- d'impliquer les habitants et autres acteurs locaux (collectivités, entreprises, ...) dans la maîtrise, le développement et le financement de ces projets,
- de mobiliser l'épargne locale dans le financement de la transition énergétique, grâce à des projets locaux de production d'Enr, sources d'emplois non délocalisables.

Pour contacter l'association : solaireveb@gmail.com





Agenda

AOUT

- 27 août - Balade entre deux rives



SEPTEMBRE

- 14 septembre - Chapel'faire organisé par le Comité des fêtes, dès 12h, parc rue de Douin

OCTOBRE

- 4 octobre - 10 ans de la Bibliothèque
- 5 octobre - Café Racer par le Motoclub des Bicylindres d'enfer à l'Espace A'Capella
- 5 octobre - Marche pour la Joséphine à 10h30 devant la mairie
- 11 octobre - Festival Grat'moila par Hopopope à l'Espace A'Capella



NOVEMBRE

- 8 novembre - Belote du Comité des fêtes à l'Espace A'Capella
- 22,23,29,30 novembre - Théâtre Les pièces montées à l'Espace A'Capella



DÉCEMBRE

- 11, 7, 8 décembre - Théâtre Les pièces montées à l'Espace A'Capella
- 14 décembre - Goûter des ainés à l'Espace A'Capella



BIBLIOTHÈQUE

Tous les mardis à partir de 14h30 - Venez partager un après-midi JEUX

Naïa et les clés perdues

Une aventure entre rives et bocage

Jeu de piste
à partager
en famille



Pour jouer, télécharger
l'application Baludik
et commencer le jeu,
en scannant ce QR Code

GRATUIT



Office de Tourisme Vie et Boulogne
1 avenue de la Gare - 85190 Alençon
02 31 31 88 19 - www.tourisme-vie-et-boulogne.fr

baludik



Ce projet est financé par le Fonds européen
agréé pour le développement rural, dans le
cadre du programme LEADER

Pour ne rien manquer,
consultez l'agenda en ligne Vie et Boulogne !

Accédez en un clic
à tous les événements
et sorties du territoire !



Scannez-moi !

Et vous, qu'avez-vous prévu
pour ce week-end ?

